

LIAISON NATIONALE ADC

Dialogue social à la traction Coup de Gueule de SUD-Rail !

Trois semaines après l'envoi d'une lettre commune des 8 fédérations syndicales à Guillaume Pépy, la direction n'a toujours pas répondu.

Cette lettre unitaire dénonce pourtant clairement les attaques sur les conditions d'exercice du métier d'agents de conduite et porte des revendications fondamentales.

Alors SUD-Rail pose une question :

- ✓ puisque le silence du directeur Général est la réponse de la direction,
- ✓ puisque Jacques Damas, directeur des opérations industrielles et accessoirement de la traction, considère qu'il n'y a de discussions, que s'il juge au préalable qu'il y a une marge de négociation,
- ✓ puisque les attaques contre les ADC se poursuivent et s'amplifient.

Y a-t-il encore un sens à participer aux différents groupes de travail traction ???

Pas sur, nous avons donc décidé en signe de protestation de boycotter ce GTT sur les cahiers des charges formations.

1^{er} juillet : Nous voudrions pouvoir vous souhaiter « bonnes vacances » en vous disant que tout ira mieux en rentrant, mais nous craignons de nouveaux mauvais coups pendant l'été et le jeu de chaise musicale entre amis à la tête des grandes entreprises ne nous rassure pas.

Serons-nous en capacité en septembre de mettre un coup d'arrêt à la politique d'éclatement, de privatisation de l'entreprise SNCF et de casse du métier d'agent de conduite ? Nous verrons, mais SUD-Rail s'y emploie avec détermination et nous ne sommes pas seuls. Reste encore à convaincre qu'il est parfois nécessaire de sortir des calendriers pré-établis.

Alors, bonnes vacances à ceux qui partent et prudence, la route c'est dangereux !



GTT du 30 juin 2006.

Déclaration SUD-Rail.

Monsieur le Directeur,

Depuis votre arrivée en septembre 2005 vous avez méthodiquement vidé de tout sens le dialogue social dans la filière traction. Méthodiquement vous vous êtes attaché à détourner, à modifier nombre de dispositions dont l'ensemble donnait un équilibre à la filière.

Les équilibres sont toujours fragiles, c'est une de leurs caractéristiques physiques, et l'on peut affirmer que vous avez été très zélé à les détruire. Votre argument majeur pour justifier de cette destruction est toujours le même :

Les ADC coûtent trop cher à l'entreprise !

Il est vrai que, dans notre entreprise, les apôtres des économies à faire sur le dos des personnels savent de quoi ils parlent puisque, la rémunération moyenne mensuelle des dix plus hauts salaires de l'entreprise est passée entre 2002 et 2006 de 12247 €uros à 17355 €uros soit 5108 €uros ou 42% d'augmentation mensuelle et nous ne parlons pas des quelques 240000 €uros d'intéressement scandaleusement touché par Denis Wathier, directeur de SNCF.com.

C'est donc dans un souci d'économie, d'amélioration de la performance, dans un univers devenu impitoyable, que vous vous êtes lancé dans l'organisation d'un dumping social interne.

Le premier acte s'est joué dans la théâtrale parodie de négociation sur le travail de nuit destinée à valider une décision unilatérale déjà prise :

L'abrogation de la lettre de novembre 79.

Avons-nous bien fait de parler de 1^{er} acte puisque depuis, vous ne vous êtes même pas donné la peine d'écrire une suite à la pièce. En effet fidèle à vos principes vous nous avez indiqué que dorénavant vous n'ouvrirez de négociations que si vous aviez décrété au préalable qu'il y avait une marge de négociation.

C'est sans doute cette même logique qui fait que Monsieur Guillaume Pépy ne se donne même pas la peine d'une réponse au courrier commun que lui ont envoyé toutes les fédérations syndicales.

Les exemples d'infractions, d'interprétations ou de dévoiements aux textes réglementaires qui encadrent notre activité sont nombreux. En persistant à refuser le dialogue avec les représentants des agents de conduite vous conduisez la filière vers un conflit majeur dont vous porterez l'entière responsabilité.

Il est un autre aspect qui démontre le peu de considération que vous portez au dialogue social, nous parlons là des mémentos ou compte rendus de réunions avec les organisations syndicales que vous diffusez en établissements. Ces mémentos sont pitoyables, ne reflètent en rien la réalité et la richesse des débats et la question est posée de savoir s'il n'ont pas pour but, de faire passer aux yeux de l'encadrement les représentants des organisations syndicales pour des demeurés ?

Considérant ce qui précède, considérant, malheureusement par expérience, que même le travail constructif des organisations syndicales dans la rédaction d'un certain nombre de textes ne vous empêche en rien de vous asseoir dessus ou au mieux d'en avoir une lecture non conforme à la lettre et à l'esprit de la négociation, notre délégation réduite au minimum marquera, par son départ de ce GTT, son exaspération face à votre conception du dialogue social.

Il est clair que votre attitude nous conduit aujourd'hui à nous inscrire pleinement dans un logique de mobilisation des ADC et dans la préparation d'un conflit majeur que nous souhaitons le plus unitaire possible.

La délégation SUD-Rail.